



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

---

Séance du 27 juin 2018

---

## OBJET :

DE-18-06-1-15) ADHESION A L'ASSOCIATION COMMUNAUTE CAPDEMAT

**L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

**Absents excusés** : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE (pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

**Absente** : Mme POMMIER .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180627-lmc1H5309H1-DE Date de réception en Préfecture : 29/06/2018 Date de Publication : 29/06/2018
---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition de contrat d'adhésion à l'association Communauté CapDémat.

Considérant l'objet de l'association Communauté CapDémat qui consiste à mutualiser les moyens et ressources de ses membres afin de mettre à leur disposition des outils informatiques performants contribuant à simplifier les démarches administratives des usagers ;

Considérant l'intérêt d'évolution du Système d'Information de Gestion de la Relation Usager vers la plateforme proposée par l'association Communauté CapDémat ;

Considérant notamment la nécessité de mettre en œuvre un système assurant une vision globale des demandes des usagers quel que soit le canal de communication (physique, téléphonique ou autre) et la possibilité offerte par l'association Communauté CapDémat d'y parvenir ;

Après avis de la commission Administration municipale, Ressources humaines, Technologies de l'information et Affaires patriotiques du 22 juin 2018,

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve l'adhésion à l'association Communauté CapDémat dans le but de faire évoluer le Système d'Information de Gestion de la Relation Usager pour un montant annuel de 1750 € TTC en 2018, et de 3500 € les années suivantes.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de licence d'utilisation, ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire